

Pour ma santé

On a tous une
bonne raison de voter

Pour ma retraite

Pour
mon salaire

Pour mes droits

2024

CGT

Du 25 novembre au 9 décembre prochains, les salarié-e-s de l'emploi à domicile voteront pour pour le syndicat de leur choix.

Ce vote servira à mesurer la représentativité syndicale. Il permettra de désigner les représentant-e-s qui vous défendront au conseil des prud'hommes et dans les commissions de négociation collective.

Grâce à l'action de la CGT, vos droits sociaux ont largement progressé depuis la dernière élection :

- Création d'une plateforme réservée aux salarié-e-s du particulier employeur pour accéder aux activités sociales et culturelles.
- Prime de départ volontaire à la retraite basée sur l'ancienneté dans le secteur.
- Nouvelle convention collective.
- Mise en place de la santé au travail au 1^{er} janvier 2025.
- Acquisition de congés payés pendant les périodes de maladie.

Pour la CGT, ces avancées doivent encore être plus nombreuses, nous sommes d'ailleurs la seule organisation syndicale à avoir fixé un calendrier social ambitieux pour 2024 :

- Création d'un fonds de garantie des salaires impayés.
- Reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.
- Temps de travail.
- Adaptation de la convention collective aux nouvelles décisions de la cour Européenne de justice.
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- Revalorisations salariales.

À l'heure où les taux de participation aux différents scrutins électoraux n'ont jamais été aussi faibles, nous tirons le signal d'alarme.

Sans votre participation, c'est notre démocratie sociale qui est en danger.

Voter est un droit que l'on peut perdre si on ne l'utilise pas ! Alors nous vous invitons à en parler à vos collègues, vos connaissances, votre famille.



Stéphane Fustec



Nathalie Ghaffar



Rachel Ruhland

Chaque voix comptera et nous donnera la force collective de faire aboutir nos combats. Très bonne année 2024.